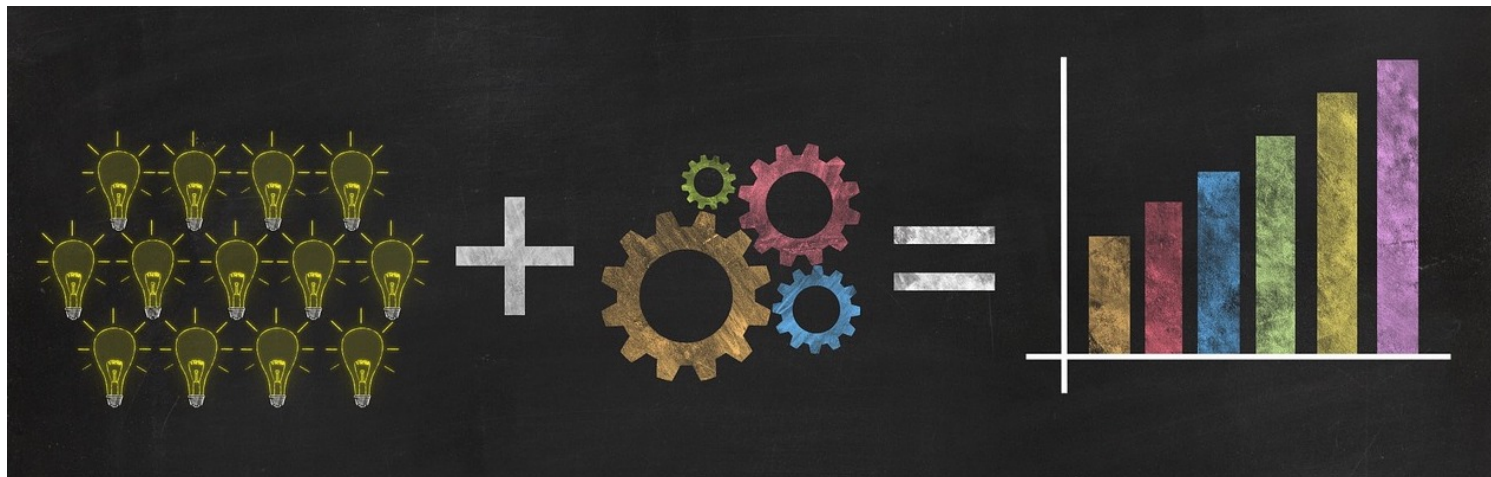


## RDI EN WALLONIE: PEUT MIEUX FAIRE

Publié le 17 janvier 2019



par Christian Du Brulle

Quatre forces, quatre faiblesses et cinq recommandations: le Pôle Politique scientifique du [Conseil économique, social et environnemental de Wallonie](#) n'y va pas par quatre chemins pour résumer les effets de la Politique scientifique régionale.

[Ce Pôle](#), dont la mission est de remettre des avis en matière de politique scientifique, de recherche et d'innovation, publie tous les deux ans un rapport sur la question. [La dernière édition vient de sortir de presse.](#)

### Quatre forces, plus une, émergente

En ce qui concerne les forces du système wallon de recherche-développement et d'innovation (RDI), il met en exergue les dépenses de R&D des entreprises, la qualité de la recherche fondamentale, le niveau de formation de la population et la création d'emplois dans les services High Tech.

Toutefois, les auteurs du rapport constatent en même temps que les « forces » mises en avant ne progressent plus. « Les trois premières sont restées stables et l'on constate un léger fléchissement pour la quatrième », indiquent-ils.

Ils voient aussi poindre une cinquième force: le développement des collaborations en matière d'innovation.

### Toujours un problème de ressources humaines dans les STEM

Du côté des faiblesses, ils pointent les dépenses publiques de R&D trop peu importantes, la valorisation commerciale de la recherche, une moindre intensité de R&D et d'innovation technologique et non technologique dans les PME, en particulier dans les secteurs traditionnels, et le problème des ressources humaines en Sciences et Technologies (S&T).

En ce qui concerne ces faiblesses, le rapport identifie toutefois une légère croissance des dépenses publiques de R&D et un taux d'innovation dans les PME qui lui aussi se renforce.

« Par contre, la situation des nouveaux diplômés en STEM (Sciences, techniques, ingénierie et mathématique) n'est pas encourageante », indique-t-il. « Malgré une très légère progression, la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec un taux de 16% en 2015, reste bien en deçà de la moyenne de l'UE28 qui est de près de 26% ».

## **Cinq pistes pour mieux faire**

Pour renforcer la position de la Wallonie en matière de RDI, le Pôle Politique scientifique du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie formule cinq recommandations.

### **1. Renforcer le soutien public à la recherche.**

En poursuivant les efforts de ces dernières années afin de porter les dépenses publiques de R&D à 1% du PIB et afin d'atteindre l'objectif des 3% en 2020, le tout en maintenant le soutien wallon au FNRS.

### **2. Mettre en place un dispositif d'intelligence stratégique s'appuyant sur quatre instruments :**

- - un suivi à court terme (6 mois)
- - un suivi à plus long terme (minimum 2 ans) grâce à un questionnaire de suivi des entreprises ayant bénéficié d'une aide à la RDI
- - un suivi analytique du remboursement des avances récupérables
- - des évaluations spécifiques de certaines aides afin de mieux comprendre leurs effets. Il conviendrait particulièrement d'évaluer les nouveaux outils de soutien à la RDI et, pour ce faire, de définir dès à présent les indicateurs permettant cette évaluation.

### **3. Mettre en œuvre des mesures concrètes visant à faciliter le passage vers la commercialisation**

- - Instaurer un suivi personnalisé des entreprises en fin de projet afin de faciliter l'identification des soutiens nécessaires pour les phases suivantes
- - Elargir l'évaluation à mi-parcours des projets au potentiel de valorisation
- - renforcer le recours à des compétences externes pour améliorer la prise en compte de la dimension « marché » dans les projets PME
- - Porter une meilleure attention aux aides à l'innovation pour les PME (en améliorant leur adéquation aux besoins de ces dernières)
- - Raccourcir les procédures d'octroi de certaines aides

### **4. Développer une stratégie intégrée spécifique aux STEM regroupant l'ensemble des acteurs concernés et comportant 4 axes :**

- - Réformer l'enseignement des sciences de façon à améliorer les performances de l'ensemble des élèves et à renforcer leur goût pour les sciences en développant la démarche d'investigation et en mettant mieux en évidence le lien avec la technologie. Une adaptation de la formation initiale et de la formation continuée des enseignants en est un élément essentiel. Des partenariats devraient être développés avec les universités, les Hautes Ecoles, les entreprises et les centres de recherche pour accompagner les écoles et les enseignants. Des actions ciblées vers les écoles concentrant les difficultés scolaires devraient être mises en place.
- - Développer une approche spécifique aux filles axée notamment sur les filières S&T où elles sont encore peu présentes et sur la représentation des métiers
- - Mieux faire connaître les métiers S&T en montrant leur diversité afin de permettre aux jeunes d'identifier ceux qui pourraient répondre à leurs aspirations
- - Réfléchir à une meilleure articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur de façon à encourager le passage vers des filières scientifiques et techniques

### **5. Oser s'engager dans une démarche européenne en développant une politique forte**

## **comprenant notamment :**

- - Des soutiens en amont pour que les équipes de recherche puissent faire progresser leurs projets et atteindre les stades indispensables pour pouvoir participer aux programmes de RDI européens.
- - Des mesures pérennes, dans la perspective de la fin des financements issus du fonds Fond social européen (FSE), pour accompagner le montage de projets des universités et des centres de recherche.

On notera au passage que ces recommandations ne sont... que des recommandations. Les auteurs du nouveau rapport en font l'amer constat. « Le précédent Rapport d'évaluation publié en 2016 proposait 6 recommandations », indiquent les auteurs. « Le Pôle Politique scientifique a tiré un bilan des mesures prises par le Gouvernement wallon ou le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour y répondre. Le Pôle constate avec regret qu'aucune des recommandations formulées n'a été suivie »...